

7^e édition



Savoir investir en Bourse avec Internet

Rodolphe Vialles

Vuibert

SOMMAIRE

INTRODUCTION 9

CHAPITRE 1. LES MÉCANISMES DE BASE 11

1. Le rôle de la Bourse 11

2. Les acteurs de la Bourse 13

- *La société Euronext* 13
- *L'Autorité des marchés financiers (AMF)* 14

3. L'organisation de la Bourse de Paris 15

- *Le marché libre: un cas à part* 16
- *Les modalités de règlement* 17

4. La fiscalité de la Bourse 17

- *Les revenus de valeurs mobilières* 17
- *La fiscalité des plus-values* 19
- *Un cadre fiscal avantageux: le PEA* 20
- *La taxe sur les transactions financières* 22

5. Le Service de règlement différé (SRD) 24

- *Quelles valeurs pour le SRD?* 24
- *Le mécanisme du crédit* 24
- *La couverture* 25
- *La vente à découvert* 26
- *Le mois boursier* 28
- *Le report* 28

6. Les indices boursiers 28

- *Les indices de la place de Paris* 29
- *Les indices internationaux* 30

CHAPITRE 2. LES PRODUITS NÉGOCIABLES EN BOURSE 31

1. Les actions 31

- *Droit sur la gestion* 32
 - *Droit sur les bénéfices* 32
 - *Droit sur l'actif net* 32
-

2. Les obligations 33

- *La notion de signature* 35
- *La fiscalité des obligations* 36

3. Les OPCVM 36

- *Les principales catégories d'OPCVM* 37
- *Les fonds profilés* 38
- *Éligibilité au PEA et fiscalité* 39

4. Les autres produits financiers 40

- *Les certificats d'investissement (CI)* 40
- *Les bons de souscription (BS)* 40
- *Les options négociables* 40
- *Les warrants* 41
- *Les trackers* 41
- *Les CFD ou « contract for difference »* 42
- *Les certificats et autres produits de Bourse* 42

5. Les dividendes 43

- *Le principe du dividende* 43
- *Une autre notion, le rendement* 44
- *Deux méthodes de paiement* 45
- *Deux types d'actions, deux traitements* 45
- *Impact sur l'action* 46
- *Influence sur les ordres passés* 47
- *Comment toucher son dividende?* 47

CHAPITRE 3. INVESTIR SUR INTERNET 49**1. La démocratisation de la Bourse 49****2. Les avantages de la Bourse en ligne 50**

- *Des outils de professionnels* 50
- *L'information en temps réel* 50
- *La personnalisation* 50
- *La globalisation* 51
- *La simplicité* 51
- *La fiabilité* 51
- *Les tarifs* 51

3. Les courtiers en ligne 52

- 4. Bien choisir son courtier en ligne 54**
 - *La tarification* 54
 - *Les produits négociables* 57
 - *Les inconvénients* 58
- 5. Ouvrir son compte en ligne 58**
- 6. L'équipement informatique de base 59**
- 7. À propos de la sécurité 60**
- 8. Que faire en cas de litige avec son courtier en ligne? 61**
- 9. Un logiciel boursier? 62**

CHAPITRE 4. PASSER UN ORDRE DE BOURSE 65

- 1. Les différents types d'ordres de Bourse 65**
 - *L'ordre à cours limité* 65
 - *L'ordre à la meilleure limite* 66
 - *L'ordre au marché* 67
 - *L'ordre à seuil de déclenchement* 67
 - *L'ordre à plage de déclenchement* 69
- 2. La cotation des valeurs et le carnet d'ordres 70**
 - *Description du carnet d'ordres* 70
- 3. Le calcul du cours 72**
 - *Les différentes techniques de cotation* 73
 - *Le déroulement d'une séance sur un marché en continu* 74
 - *Les variations maximales autorisées* 75
 - *Les seuils dynamiques* 76
- 4. Exploiter au mieux le carnet d'ordres 77**
 - *Le pas de cotation* 79
 - *Usez de psychologie* 79
- 5. Le passage d'ordres en pratique 80**
 - *Validité des ordres* 81

CHAPITRE 5. DERNIERS RODAGES AVANT DE PASSER À L'ACTION 83

- 1. Se constituer un portefeuille boursier 83**
 - *Quel est votre profil d'investisseur?* 84
 - *Quelques profils types d'investisseurs* 89
 - *Règles de prudence* 90
-

2. Seul ou en groupe? Les clubs d'investissement 93

- *La création d'un club d'investissement* 93
- *La fiscalité* 95

3. Entraînez-vous virtuellement 95**CHAPITRE 6. SÉLECTIONNEZ VOS INVESTISSEMENTS 99****1. Deux écoles: l'approche fondamentale et l'approche technique 99**

- *L'analyse fondamentale* 100
- *L'analyse technique* 101
- *Le panachage technique et fondamental* 102

2. Éléments de l'analyse fondamentale, l'économie 102

- *Les cycles économiques* 103
- *L'inflation* 104
- *Les taux d'intérêt* 105
- *Les taux de change* 107

3. Éléments d'analyse fondamentale, l'entreprise, son environnement 109

- *Le secteur d'activité* 109
- *Connaître l'activité de l'entreprise* 110
- *La taille de la société* 111
- *Les matières premières* 111
- *Les devises* 112

4. Éléments d'analyse fondamentale, les comptes de l'entreprise 113

- *Le bilan* 114
- *Le compte de résultat* 114

5. Éléments d'analyse fondamentale, l'analyse boursière 116

- *Le bénéfice net par action (BNPA)* 117
- *Le Price Earning Ratio (PER)* 117
- *Le rendement* 119

6. L'analyse technique, ou l'art des graphiques 120

- *La courbe continue* 120
- *Le graphique en barres ou « Bar Chart »* 121
- *Le graphique en bougies, chandeliers ou Candlesticks* 121
- *La représentation des volumes* 122

7. Les outils de l'analyse technique 125

- *Les lignes de tendance* 126
-

8. Les outils disponibles sur Internet 129

- *Les conseils et analyses* 129
- *Les portefeuilles types* 130
- *Le consensus des analystes* 130
- *Les outils de recherche de titres* 131
- *La sélection des OPCVM* 133

9. Utilisez les capacités de communication d'Internet 134

- *Le «chat»* 134
- *Les forums* 135
- *Les réseaux sociaux* 136

**CHAPITRE 7. SURVEILLEZ VOS INVESTISSEMENTS
ET GÉREZ VOTRE PORTEFEUILLE 137****1. Les outils de suivi 137**

- *Les portefeuilles virtuels* 138
- *Les listes de valeurs* 138
- *Les alertes* 139

2. Sélectionner l'information 140

- *L'information économique* 141
- *L'actualité des sociétés* 144
- *La vie de l'action* 146

3. Les offres publiques 150

- *L'Offre publique d'achat (OPA)* 150
- *L'Offre publique d'échange (OPE)* 152
- *L'Offre publique de retrait (OPR)* 154

4. La psychologie des marchés 154

- *Le comportement du petit actionnaire* 154
- *L'art de manier le marché* 156
- *Les fausses nouvelles* 158

CHAPITRE 8. ALLER PLUS LOIN 159**1. Participer aux introductions en Bourse 159**

- *L'offre à prix ferme, OPF* 161
 - *L'offre à prix minimal, OPM* 162
 - *Le placement garanti* 163
 - *L'offre à prix ouvert, OPO* 163
 - *La cotation directe, CD* 164
 - *Les introductions en Bourse sur Internet* 164
-

2. Investir à l'étranger 164

- *Les États-Unis, le royaume de la liquidité* 166
- *Un compte en France ou aux États-Unis?* 166
- *La procédure d'ouverture d'un compte aux États-Unis* 168
- *Les indices de marché* 169
- *Les Market Makers* 170
- *La fiscalité des opérations réalisées sur les valeurs américaines* 171

3. Le Day Trading est-il fait pour vous 172

- *Avec quel capital commencer?* 173
- *Quel broker choisir?* 174
- *Sur quels marchés pratiquer le Day Trading* 174
- *Quelles techniques d'analyse?* 175
- *Le kit de survie du Day Trader* 175
- *Day Trader, métier à plein-temps?* 176

CHAPITRE 9. INVESTIR SUR LE FOREX ET LES ACTIONS DE MOINS D'1 €? 179**1. Investir sur les devises: le Forex 179**

- *Comment fonctionne le Forex?* 180
- *Des atouts intéressants* 180
- *Récapitulatif: des spécificités du marché des changes par rapport aux actions* 183
- *Conclusion: un marché parfait?* 183
- *Quel impact sur les transactions?* 184
- *Passer à l'action!* 185

2. Investir sur des actions de moins d'1 €? 186

- *Peu cher = bonne affaire?* 186
- *Les variations sont fortes!* 186
- *L'exemple Atari* 187
- *Conclusion: un marché à éviter!* 188

L'ESSENTIEL EN 10 ÉTAPES 191**INFOS ++ 193**

- *Adresses utiles* 193
- *Tableau de bord des placements financiers* 193
- *Quelques sites Internet* 194

LEXIQUE 195**INDEX 203**

INTRODUCTION

La France compte 4,1 millions d'actionnaires individuels en 2015, un chiffre faible dans un pays traditionnellement réservé sur les questions d'argent et frileux sur la prise de risque.

La Bourse est pourtant un formidable moteur de l'économie nationale. Bien souvent réduite à un temple de la spéculation par les médias, elle est avant tout un lieu de financement incontournable pour les entreprises et les États.

Quelques années en arrière, il y avait 7 millions d'actionnaires en France, mais plusieurs krachs successifs ont eu raison d'une grande partie d'entre eux. Il faut dire que la Bourse a énormément changé depuis le début des années 2000, et ceux qui ne se sont pas adaptés à ce changement ont eu beaucoup de mal à traverser ces épisodes de crises.

Une cassure s'est en effet produite il y a environ 15 ans avec l'accélération de la mondialisation et l'avènement d'Internet à grande échelle. Les mouvements boursiers sont devenus plus rapides et plus volatils : ce qui se passe à l'autre bout du monde est répercuté sur les marchés dans la seconde et les mouvements de capitaux sont plus faciles que jamais grâce à un clic de souris.

Si la crise a liquidé quelques épargnants imprudents, l'arrivée d'Internet a révolutionné la pratique de l'investissement boursier pour les particuliers. La Bourse était auparavant un monde obscur, quasi exclusivement réservé aux initiés. Aujourd'hui, il suffit d'un ordinateur pour traiter ses opérations sur toutes les places financières de la planète. En outre, les coûts de transaction ont été divisés par 10 ou 15 et de très nombreux services, autrefois réservés aux professionnels, sont désormais disponibles pour tout un chacun.

Internet ne s'est pas contenté de faciliter l'approche de la Bourse pour les particuliers, il a aussi drainé vers elle de nouvelles entreprises plus technologiques et une clientèle plus jeune et dynamique. Néanmoins, s'il reste un outil de communication exceptionnel, Internet ne garantit en aucun cas de réaliser des plus-values. Le préalable indispensable, comme dans toute autre discipline, est de bien connaître les règles de base de la Bourse. On constate d'ailleurs, très souvent, que les plus

grandes désillusions arrivent à ceux qui se lancent tête baissée, en appréhendant les marchés plus comme un casino que comme un vecteur d'investissement.

Cet ouvrage vous apportera donc au préalable toute la connaissance initiale, indispensable pour vous lancer dans les meilleures conditions sur le marché boursier. Vous serez également présentés les outils qui vous feront gagner du temps et qui vous permettront de bien choisir vos valeurs. Internet regorge de sites et de services dédiés à la Bourse, nous défricherons pour vous les plus intéressants.

Quelle que soit l'approche du marché, les règles sont immuables : préserver son capital et faire des bénéfices. Or la Bourse, qui évolue de manière cyclique en alternant dépression et euphorie, est remplie de pièges. Pour preuve, les quatre plus grands krachs apparus depuis le début du xx^e siècle – en 1929, en 1987, en 2000 avec l'éclatement de la bulle technologique, puis en 2008 avec les « *subprimes* » – sont là pour nous rappeler que les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel.

Bien maîtrisée, la Bourse permet de dégager des revenus bien supérieurs aux autres placements. Les placements dans l'immobilier deviennent moins intéressants, les placements à taux fixes (assurance-vie, livrets...) proposent des rendements qui couvrent à peine l'inflation..., les alternatives se sont donc réduites pour qui veut dynamiser son épargne.

Au fil des pages, notre ambition est de vous donner une réelle autonomie boursière en vous apportant les bases indispensables et en vous présentant la démarche qui mènera à la réussite. Vous découvrirez en outre les nombreuses satisfactions intellectuelles qu'apporte cette discipline : la découverte d'un nouveau monde, la vie des entreprises, les actualités économiques, etc. La récompense d'un travail bien fait et réfléchi se paiera ici en espèces sonnantes et trébuchantes ; ce qui, ma foi, n'est pas le plus désagréable.

LES MÉCANISMES DE BASE

1

Même si les nouvelles technologies nous offrent la possibilité d'intervenir très facilement en Bourse et de disposer d'outils de gestion modernes et intuitifs, les mécanismes de base doivent être connus des investisseurs en herbe. C'est souvent la méconnaissance de ces règles de base qui conduit les boursicoteurs à leurs premières erreurs, des erreurs que nous devons éviter car, concernant la Bourse, ces dernières ont un coût immédiat.

Les deux premiers chapitres de ce guide seront donc naturellement consacrés à la connaissance préalable à l'investissement boursier.

1. LE RÔLE DE LA BOURSE

Les marchés financiers ont pris une importance telle dans l'organisation de nos sociétés modernes que tout le monde connaît leur existence. Il suffit d'allumer la radio quelques minutes ou de regarder le journal télévisé pour entendre la chronique boursière ou l'orientation du CAC 40. Et pourtant la Bourse fascine et intrigue une grande partie des non-initiés qui voient, derrière son jargon de spécialistes, un monstre froid et complexe.

La racine du mot Bourse vient du nom d'une famille de banquiers belges installés à Bruges, les Van de Bursen. En France, la Bourse est installée à Paris dans le palais Brongniart du nom de l'architecte qui en a dessiné les plans en 1808. Cependant, depuis l'instauration des cotations électroniques réalisées sur de puissants ordinateurs, le palais Brongniart est devenu un lieu symbolique sans réelle activité.

Les Bourses de valeurs ou marchés de capitaux sont des lieux où s'échangent différents produits financiers, dont les plus connus sont les actions et les obligations. Nous verrons plus tard qu'il existe une multitude d'autres produits (options,

warrants, bons de souscription...) dont le nombre n'est limité qu'à l'imagination des financiers.

La Bourse joue un double rôle, elle permet la rencontre d'entreprises en quête d'argent pour financer leurs projets (émission d'actions ou d'obligations) et de personnes désireuses de prêter leur argent moyennant une rémunération pour ce service (les investisseurs). C'est donc un lieu de financement pour les uns et un lieu de placement pour les autres.

Pour cette raison, le marché boursier est scindé en deux sous-marchés qui sont, respectivement, le marché primaire et le marché secondaire. Le rôle du marché primaire est d'organiser la rencontre de sociétés cherchant à financer leur développement et des détenteurs de capitaux (on peut faire un parallèle entre le marché primaire et le marché du neuf).

Le marché secondaire tient plutôt le rôle du marché de l'occasion où les différents intervenants peuvent s'échanger les titres. C'est ce dernier marché qui, bien sûr, est le plus actif puisque des milliards d'euros par jour s'échangent à la Bourse de Paris (cinq milliards d'euros par jour en moyenne).

La Bourse joue un rôle primordial dans l'économie contemporaine, les entreprises y trouvant une partie des capitaux nécessaires à leur expansion et l'État y finançant le déficit de ses comptes.

À l'origine, la Bourse était un marché supposé ouvert à quiconque souhaitait vendre ou acheter. La Bourse de Paris, certainement érigée dans cet esprit, siégea dans un édifice construit aux frais du public mais, bientôt, on réalisa qu'il fallait des organismes officiels pour garantir ces échanges. C'est ainsi que les personnes autorisées à exercer en Bourse furent limitées à certaines catégories d'opérateurs : ce sont les sociétés de Bourse qui représentent les intermédiaires obligés pour opérer en Bourse. En effet, un particulier ne peut intervenir directement sur le marché et doit obligatoirement transmettre ses ordres à un intermédiaire financier (société de Bourse, établissement financier, courtier en ligne...).

Enfin la Bourse, en tant qu'instrument de placement, permet aux particuliers de devenir les associés des plus grandes entreprises privées industrielles et commerciales par le biais des actions.

Elle leur permet également d'être les créanciers de ces sociétés et de collectivités publiques comme l'État et les grandes entreprises nationales en achetant des obligations.

À savoir

La Bourse est un marché réglementé, elle organise :

- la liquidité, c'est-à-dire la facilité des échanges par la concentration du plus grand nombre possible d'ordres d'achat et de vente ;
- l'égalité entre tous les intervenants par la transparence et l'accès instantané au marché ;
- la sécurité, par la garantie que les acheteurs seront livrés et les vendeurs payés à une date déterminée.

2. LES ACTEURS DE LA BOURSE

Depuis le fameux krach de 1987, l'organisation du marché boursier français a été modifiée. Auparavant, les agents de change avaient le monopole des transactions boursières, les investisseurs étant obligés de leur transmettre leurs ordres pour que ceux-ci les exécutent.

Désormais ce monopole a disparu et ce rôle est assuré par des sociétés de Bourse, des banques, des courtiers en ligne, etc. Parallèlement à cette réforme, les mesures de garantie et de sécurité de l'épargne ont été renforcées.

En marge de ces acteurs, il existe de nombreuses institutions qui veillent à la bonne tenue du marché boursier que nous allons maintenant explorer.

La société Euronext

Cette société a pour mission d'organiser la cotation des valeurs et de veiller à leur bon déroulement. Elle peut intervenir pour interrompre une cotation, notamment dans le cas d'irrégularités ou d'événements propres à engendrer une spéculation injustifiée (OPA, OPE). Une autre de ses missions est d'assurer le calcul et la cotation des indices (par exemple, le calcul et la diffusion du CAC 40), mais également de réaliser la promotion de la place parisienne en France et à l'étranger.

Euronext s'est construit en plusieurs étapes. Au départ, ce groupe est issu de la fusion de plusieurs Bourses européennes, celles d'Amsterdam, Paris, Bruxelles et

1

Lisbonne. En 2007, Euronext fusionne avec la Bourse américaine du NYSE, New York Stock Exchange, pour devenir NYSE-Euronext avant de s'en séparer pour se recentrer sur ses bases historiques européennes.

La création de cette Bourse géante répond à la demande des utilisateurs du marché qui recherchent plus d'efficacité dans la négociation, la compensation et le règlement à la livraison des titres.

Euronext organise la cotation de 1 300 sociétés en Europe, ce qui représente environ 2 600 milliards d'euros de capitalisation en 2015. Avec une grande place de marché telle qu'Euronext, clients et actionnaires bénéficient en outre d'une réduction de leurs coûts, d'une liquidité et d'une transparence accrues, enfin d'un mécanisme de fixation des prix plus efficace.

L'Autorité des marchés financiers (AMF)

Créée en 2003, l'AMF est issue de la fusion de plusieurs organismes : la Commission des opérations de bourse (COB), le Conseil des marchés financiers (CMF) et le Conseil de discipline de la gestion financière (CDGF).

L'Autorité des marchés financiers est un organisme public indépendant dont les missions sont de veiller :

- à la protection de l'épargne investie dans les instruments financiers et tout autre placement donnant lieu à un appel public à l'épargne ;
- à l'information des investisseurs ;
- au bon fonctionnement des marchés d'instruments financiers.

Ses principales compétences portent sur :

- **Les opérations et l'information financières.** L'AMF réglemente et contrôle l'ensemble des opérations financières portant sur des sociétés cotées – introductions en Bourse, augmentations de capital, offres publiques, fusions... – et veille au bon déroulement des offres publiques boursières. Elle vérifie que les sociétés publient, en temps et en heure, une information complète et de qualité, délivrée de manière équitable à l'ensemble des acteurs.
 - **Les produits d'épargne collective.** Elle autorise la création de SICAV et de FCP. Elle vérifie notamment l'information figurant dans le prospectus simplifié de chaque produit qui doit être remis au client avant qu'il ne décide d'investir.
-

LES PRODUITS NÉGOCIABLES EN BOURSE

2

Il existe de nombreux produits négociables en Bourse, qui ne sont limités qu'à l'imagination des financiers. Les présenter tous dépasse le cadre de cet ouvrage, nous n'étudierons que les plus utilisés d'entre eux et, notamment, ceux qui s'adressent à une gestion non professionnelle.

Les produits financiers les plus connus sont les actions et les obligations, dont nous détaillerons ici les caractéristiques et expliciterons le fonctionnement. L'investisseur individuel s'intéressant souvent aux placements collectifs, ce chapitre se terminera par une présentation des SICAV et FCP que l'on regroupe sous le vocable d'OPCVM (Organisme de placement collectif en valeurs mobilières).

1. LES ACTIONS

Les actions apparaissent en France pour la première fois au xviii^e siècle, grâce à Law qui proposait des investissements en Orient. Le placement se révélera catastrophique et les Français resteront longtemps fâchés avec les actions. Le xix^e et le xx^e siècle verront le retour en grâce de ce placement. À l'origine, l'action était matérialisée par une feuille de papier ; d'où l'expression, quand une action ne vaut plus rien, « l'action ne vaut pas plus que le papier ».

En 1986, sous l'impulsion de la SBF (Société des Bourses françaises, ancêtre d'Euronext), les titres sont dématérialisés. Aujourd'hui, quand vous achetez une action, vous avez une ligne de titres sur votre relevé de compte et tout se passe informatiquement. Cela facilite grandement les opérations d'échange, d'achat et de vente. Les titres en papier n'ont plus aucune valeur, mais font la joie des collectionneurs.

Que sont les actions ? Ce sont des titres de propriété d'une société qui représentent une fraction du capital de l'entreprise. Leur possession confère des droits

sur l'entreprise émettrice de ces titres. Ces droits peuvent se décomposer en trois catégories que nous allons voir maintenant.

Droit sur la gestion

Lorsque vous possédez des actions d'une société, vous acquérez la qualité d'associé et, à ce titre, pouvez participer à la gestion de cette société. À chaque action est attaché un droit de vote (certaines actions ont même un droit de vote double).

Ce droit de vote vous permet de participer aux assemblées générales de la société et d'exprimer un choix.

En pratique

Les sociétés annoncent par voie de presse les dates de leurs assemblées générales. En tant qu'actionnaire, vous pouvez y participer et même y prendre la parole. Pour être invité, contactez votre chargé de clientèle, il réalisera la procédure pour vous.

Droit sur les bénéfices

La détention d'une fraction du capital par le biais de l'action vous ouvre un droit sur les bénéfices de la société, proportionnellement à la part que vous détenez. En fait, le mécanisme de distribution des bénéfices est le suivant : les bénéfices supportent l'impôt, la part restante pouvant ensuite être mise en réserve – pour des investissements de la société ou par précaution – ou distribuée aux actionnaires sous la forme de dividendes.

Il faut noter que la mise en réserve ne pénalise pas l'actionnaire car cet acte renforce la situation financière de l'entreprise. Cette dernière trouvera dans cette manne de quoi financer son développement.

Droit sur l'actif net

S'il advenait que la liquidation de la société soit prononcée, les biens disponibles après le règlement des dettes (l'actif net) seraient distribués aux actionnaires, proportionnellement à la part du capital qu'ils détiennent.

2

- **Le cas particulier de l'action à dividende prioritaire (ADP)**

Depuis 1978, les sociétés ont la possibilité d'émettre des **ADP**. Il s'agit d'**actions dont le droit de vote est détaché mais dont le dividende est prioritaire**, c'est-à-dire que son versement s'effectue en priorité par rapport aux actions ordinaires. Les droits étant moindres avec ce type d'action, cette dernière est donc mieux rémunérée. Par ailleurs, le montant minimum du dividende doit s'élever à 7,5 % de la valeur nominale de l'action.

Au cas où le dividende ne pourrait être versé intégralement à cause de bénéfices insuffisants, le solde est reporté sur les deux exercices suivants. Si la situation devait durer plus de trois ans, le droit de vote est réintégré et l'ADP redevient une action ordinaire.

- **Quel est l'intérêt d'une entreprise à émettre des actions ?**

L'émission d'actions permet à l'entreprise de se financer sans s'endetter. Au lieu de faire un prêt, la société vend une partie de son capital. Il n'y a donc aucun remboursement, contrairement à un prêt.

- **Pourquoi acheter des actions ?**

Dans cet échange, tout le monde est gagnant : l'actionnaire prend part à la gestion de la société et, si les décisions prises sont bonnes, il voit la valeur de son action monter et reçoit des dividendes.

2. LES OBLIGATIONS

À la différence de l'actionnaire, **le porteur d'obligations ne possède pas les droits attachés aux actions**. En effet, il n'est pas propriétaire de l'entreprise mais créancier car l'obligation matérialise une part d'un emprunt réalisé par l'entreprise. Les entreprises publiques (SNCF, EDF, RATP...), l'État, les collectivités locales ou les entreprises privées peuvent également émettre des obligations.

Le possesseur d'une obligation est simplement assuré, sauf défaillance de l'émetteur, de percevoir régulièrement un intérêt et de voir sa créance remboursée à l'échéance.

Alors que le revenu qu'une action peut apporter sous forme de dividende varie en fonction des résultats de la société et de la politique de distribution de son conseil d'administration, celui d'une obligation est défini une fois pour toutes, au départ, dans les conditions de l'émission.

Vous entendrez notamment parler de « valeurs à revenu fixe » concernant les obligations à taux variable. En effet, le taux d'intérêt de l'obligation évolue en fonction du cours de celle-ci, de façon à ce que son détenteur reçoive toujours un revenu fixe. Prenons un exemple pour mieux comprendre.

Exemple

Le contrat d'émission précise que le taux d'intérêt d'une obligation est de 5% et le nominal de 1 000 €. Vous devrez donc percevoir chaque année 50 € (5% de 1 000 €). Si le cours de l'obligation baisse de 1 000 à 900 €, le taux s'adaptera de façon à ce que vous touchiez toujours 50 € de revenu annuel. Dans ce cas, le taux deviendra : $50 \text{ €} / 900 \text{ €} = 5,56\%$.

À l'inverse, si le cours de l'obligation monte, le taux descend. Mais vous êtes assuré de toujours percevoir le même revenu, et ce quel que soit le cours de l'obligation.

Les valeurs à revenu fixe peuvent être émises par l'État, des services et établissements publics ou semi-publics, des collectivités locales, des organismes coopératifs ou des sociétés privées.

Exemple

La SNCF émet une obligation de 1 000 € de montant nominal en 2015. Le taux d'intérêt est de 4% et le remboursement se fera en 2020. Si vous achetez cette obligation, vous la paierez 1 000 € en 2015 lors de son émission. De 2015 à 2020, vous toucherez chaque année un coupon de 4% (soit 40 €) et, en 2020, la SNCF vous remboursera les 1 000 € de l'obligation.

PASSER UN ORDRE DE BOURSE

4

Avant de passer votre premier ordre de Bourse, vous devez vous familiariser avec son fonctionnement. De nombreuses erreurs de débutants pourraient être évitées si les investisseurs en herbe connaissaient mieux les caractéristiques et le mécanisme des ordres. C'est d'autant plus dommageable qu'à la Bourse, plus que dans toute autre discipline, les erreurs se paient au prix fort, en espèces sonnantes et trébuchantes.

1. LES DIFFÉRENTS TYPES D'ORDRES DE BOURSE

Il est très facile de passer un ordre de Bourse, mais *bien* passer un ordre nécessite de connaître certains mécanismes. Il existe différents types d'ordres, chacun adapté à une situation en particulier. Selon les valeurs sur lesquelles on intervient, les marchés plus ou moins liquides ou les impératifs de temps pour rentrer ou sortir d'une position, on utilisera des ordres bien précis, correspondant au mieux à la situation.

L'ordre à cours limité

Cet ordre est le plus utilisé par les particuliers en Bourse puisque **c'est le plus sécurisant de tous les ordres de Bourse**. C'est lui que nous vous conseillons d'utiliser pour vos premiers pas. Assorti d'un prix (le cours limité), il vous garantit une exécution dans les conditions que vous avez définies et permet de limiter les risques liés à la volatilité.

Le revers de la médaille est que l'ordre risque de ne pas être exécuté si le cours limite n'est pas atteint. Il peut également être exécuté partiellement s'il n'y a pas assez de titres à la vente ou à l'achat sur le marché.

Exemple

Nous passons un ordre d'achat à cours limité de 100 €. Tant que le cours de l'action est supérieur à 100 €, il n'est pas exécuté. Dès que la valeur cote 100 € ou moins, il l'est. Nous avons ainsi la garantie que nous achèterons l'action au prix maximum de 100 €. L'ordre n'étant pas exécuté si le cours limite n'est pas atteint, vous maîtrisez parfaitement votre prix maximum d'achat ou minimum de vente.

- **Les avantages:** sécurité, maîtrise du prix.
- **Les inconvénients:** risque de non-exécution ou d'exécution partielle.

L'ordre à la meilleure limite

Cet ordre sera exécuté au mieux de l'offre ou de la demande du marché, c'est-à-dire qu'il n'offre aucune garantie concernant le prix. **L'ordre à la meilleure limite est très peu sécurisant et ne se justifie que pour des valeurs très liquides** que l'on veut acquérir ou vendre rapidement.

On ne stipule pas de prix pour cet ordre: en fonction de l'état de l'offre et de la demande, l'ordre est exécuté dans les conditions du marché, à l'instant « t ». Auparavant, cet ordre portait le nom d'« ordre au prix du marché », on retrouve encore parfois ce vocabulaire.

Exemple

Nous passons un ordre au prix du marché à 14 h 05. Si la meilleure offre est de 103 €, l'ordre est exécuté à 103 € à cet instant même.

- **Les avantages:** achat ou vente rapide d'actions.
- **Les inconvénients:** aucun contrôle du prix, exécution partielle possible.

L'ordre au marché

On ne précise pas de prix pour cet ordre et son exécution ne peut être que totale (pas de fragmentation des ordres). En contrepartie, il est prioritaire sur tous les autres types d'ordres.

On utilise l'ordre au marché pour négocier des valeurs sur des marchés très liquides. On est ainsi sûr d'acheter ou de vendre les titres, mais on prend un risque sur leur prix d'exécution.

Exemple

Vous passez un ordre d'achat de 500 actions.

Dans le carnet d'ordres, les meilleures limites des vendeurs sont :

- 200 titres à 125 €;
- 800 titres à 127 €.

Votre ordre sera exécuté et vous achèterez vos 500 titres, dont 200 à 125 € et 300 à 127 €.

- **Les avantages:** pas d'ordres fractionnés, rapidité.
- **Les inconvénients:** aucun contrôle du prix.

L'ordre à seuil de déclenchement

Fonctionnant à l'inverse de l'ordre à cours limité, **il ne devient valable que si le cours d'une valeur franchit le niveau déterminé dans l'ordre.**

Pour un achat, l'ordre ne devient valable que si le cours de l'action franchit, à la hausse, le seuil que vous avez déterminé dans l'ordre. À la vente, c'est l'inverse : l'ordre devient actif lorsque le cours de l'action passe en baisse le seuil que vous avez fixé.

En conséquence, avec ce type d'ordre, le cours spécifié doit être supérieur au dernier cours de la veille pour un achat, ou inférieur au dernier cours de la veille pour une vente. Cet ordre est très utilisé par les analystes techniques qui fixent des objectifs de cours aux valeurs. Les exemples suivants nous aideront à mieux comprendre.

Surfer efficacement et limiter les risques ● Connaître les mécanismes de base des investissements boursiers: acteurs, fiscalité, SRD, indices ● Naviguer dans la nébuleuse Internet: courtier en ligne, équipement, sécurité, coûts ● Analyser la cotation des valeurs et sélectionner ses investissements ● Gérer et surveiller son portefeuille, maximiser en sécurisant ● Adopter la bonne attitude lors d'une crise boursière ●

► Comme tous les ouvrages de la collection **Guld•Utile**, ce livre propose une aide à la compréhension, la réflexion et la décision, qui vous guidera efficacement dans votre vie quotidienne.

Rodolphe Vialles a cofondé et dirige depuis 1999 **Abcbourse.com**, l'un des plus importants sites financiers qui fournit de nombreux services tant aux particuliers qu'aux professionnels des marchés financiers.

16,50€



9

ISBN : 9782311-621518

Photographie de couverture © Fotolia.com

Tous les autres guides pratiques Vuibert sur

www.vuibert.fr